

Existrans 2009 - Les Flamands Roses



Communiqué des Flamands Roses sur le rapport de la HAS concernant la prise en charge des personnes trans en France

La Haute Autorité de Santé (HAS) a rendu un rapport provisoire concernant la prise en charge des trans en France. Nous dénonçons la façon dont ce rapport a été élaboré, qu'il s'agisse de ses conclusions, du non-respect de l'identité des personnes trans dans l'emploi du masculin et du féminin, ou encore de la méthode de consultation utilisée. En effet, la HAS n'a consulté que des médecins émanant des équipes officielles (médecins auto-proclamés spécialistes des trans ; alors qu'ils et elles ne suivent qu'une minorité des personnes trans) et une majorité de trans sélectionnés par ces équipes. Des associations ont aussi été consultées, mais leurs paroles sont dénigrées, sous couvert de manque de neutralité scientifique. Les conclusions du rapport vont à l'encontre des revendications associatives.

Le rapport se base sur la CIM 10 (Classification Internationale des Maladies) et le DSM IV (Manuel diagnostique et statistique des maladies mentales, en français), qui estiment que les personnes trans sont atteintes d'une maladie mentale qu'il convient de traiter.

Le rapport dénigre les équipes médicales étrangères qui pratiquent des opérations de type vaginoplastie (création d'un vagin chez les MTF) ou phalloplastie (création d'un pénis chez les FTM). Or les techniques employées en France accusent plusieurs décennies de retard : plusieurs personnes trans ont vu leur vie gâchée à cause d'opérations ratées. Pourtant, le rapport préconise à terme de décourager les opérations à l'étranger, où les résultats sont satisfaisants et opérationnels. Le rapport présente les opérations de réassignement génitales comme le but ultime de la transition.

La HAS préconise un traitement hormonal en " deux phases " : la première est une phase de suppression des hormones sexuelles avant une deuxième phase introduisant les hormones féminisantes (oestrogènes) pour les MTF ou les hormones masculinisantes pour les FTM (testostérone). La première phase est de durée indéterminée, soumise au bon vouloir de l'équipe et est dangereuse pour la santé. En effet, des études montrent qu'une déficience en hormones sexuelles induit une ostéoporose (les os se fragilisent) ; une des molécules utilisées pour les MTF (acétate de cyprotérone) est reconnue comme pouvant causer des problèmes de santé lorsqu'elle est prise seule. Cette première phase est la seule autorisée durant " l'expérience de vie réelle " préconisée par la HAS. Celle-ci peut s'étaler sur une durée allant de trois mois à deux ans, voire plus, selon le bon vouloir de l'équipe. Elle impose le coming-out brutal de la personne trans à tout son entourage (famille, amis, travail...), qui aura des conséquences sur sa vie sociale. Durant cette période, la personne ne reçoit aucune aide à la féminisation ou la virilisation, ce qui l'exposera particulièrement à la transphobie. Cela la forcera à adopter un comportement et une apparence stéréotypés du genre d'arrivée, commandés par les psychiatres. Dans ce cadre, peut-on vraiment parler de " vie réelle " pour une personne ne rentrant pas dans la norme hétérosexiste ?

En effet, le rapport préconise que soient prises en compte, pour " la réussite de l'expérience ", les pratiques sexuelles de la personne trans, ainsi que sa réussite socio-professionnelle. Nous pensons que les pratiques sexuelles ainsi que le travail n'ont rien à voir avec l'identité de genre. De plus, de nombreux psychiatres sont homophobes : des trans ont été rejetés des protocoles à cause de leur homosexualité. D'autres qui ont été mariés et ont eu des enfants ont subi le même sort, tout comme des séropositifs ou des travailleurs du sexe et prostitués. Quant à l'évaluation du traitement hormonal, celui-ci se base notamment, pour les MTF, sur la taille des seins ; les MTF doivent ne pas avoir de poils et les FTM doivent en avoir ; autant de critères culturels, arbitraires et hétérosexistes qui assoient les normes de genre. Ce protocole exclut les personnes intersexes (personne dont le sexe génital, chromosomique est considéré comme ambigu par les médecins), qui sont considérées comme malades. Sont aussi exclus du protocole toutes les personnes ne rentrant pas dans les normes de genre, ou qui ne se retrouvent pas dans les catégories binaires " homme " et " femme ". Les trans mineurs ne sont pas pris en compte par la HAS. Avec les préconisations du rapport, toute personne rejetée par une équipe officielle, le sera aussi par les autres, qui communiqueront entre elles, en violation du secret médical. La généralisation prônée des équipes officielles va à l'encontre de la liberté de choisir ses médecins, pourtant prévue par le code de la santé. De plus, tout professionnel de santé en contact avec la personne trans devra coopérer avec l'équipe officielle, pour n'importe quel acte médical.

... / ...

Nous rejetons ce rapport. Nous ne sommes ni des victimes, ni des malades mentauxALES. Nos identités ne sont pas réductibles à des catégories imposées par la société hétéronormée, sexiste et patriarcale. Nous exigeons de pouvoir disposer librement de nos corps, sans contrôle des médecins, ni de la loi qui impose que les trans soient stériles pour accéder au changement d'état-civil. Nous voulons pouvoir choisir de nous faire opérer et hormoniser, si nous le souhaitons et quand nous le souhaitons. Nous refusons le chantage qui nous est fait : être considéréEs comme malades mentauxLES ou ne pas être prisES en charge par la sécurité sociale. Pourtant, les personnes enceintes sont prises en charge sans pour autant être considérées comme malades, tandis que de la même manière l'avortement et certains contraceptifs sont partiellement remboursés, ainsi que les traitements hormonaux post-ménopause. Nous exigeons donc que cette prise en charge soit étendue, avec un remboursement à 100% de tous les actes liés à la transition et de tous les moyens de contraception.

Nous exigeons :

- la dépsychiatriation des trans, sans expertEs censéEs séparer les vraiEs trans du reste de la population ;
- le droit à disposer de nos corps : arrêt des traitements imposés aux intersexes, accès libre et remboursé aux actes liés à la transition, arrêt des pressions exercées par la médecine et l'État pour imposer la chirurgie génitale, contraception et avortement libres, gratuits et accessibles ;
- la fin du traitement hormonal en deux phases et l'accès à une véritable information sur les traitements, pour permettre aux trans de participer pleinement à leur traitement ;
- la dissolution des équipes officielles et le libre choix des médecins ;
- la prise en charge des soins par la Sécurité Sociale ;
- la reconnaissance officielle et légale de la transphobie et la mise en place de réelles campagnes de prévention contre les discriminations sexistes et LGBTIphobes ;
- la suppression de la mention du sexe à l'état-civil et le droit pour chacunE de modifier son identité légale s'il ou elle le désire.



Roselyne Bachelot et la dépsychiatriation des Trans

À l'occasion de la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie 2009, Roselyne Bachelot, Ministre de la santé, a annoncé que les soins médicaux des personnes trans ne seraient plus remboursés au titre de l'ALD psychiatrique. Cette annonce a été largement interprétée comme la dépsychiatriation des trans en France. Or il ne s'agit que d'un effet d'annonce : cela ne concerne que la catégorie des remboursements de soins. Nous invitons néanmoins Roselyne Bachelot à s'appliquer réellement à la dépsychiatriation des trans, en commençant par demander à la HAS de revoir son rapport et en s'engageant à la dissolution des équipes officielles.



Stop Trans Pathologization 2012

Les Flamands Roses inscrivent Lille dans la campagne internationale contre la psychiatriation des personnes trans : *Stop Trans pathologization* 2012. Rejoignez-nous le 17 octobre à midi au marché de la place du Théâtre Sébastopol à Lille. Des actions sont prévues dans le cadre de cette campagne dans plus de 35 villes dans le monde.

stp2012.wordpress.com

LES FLAMANDS ROSES

Centre Lesbien Gai Bi et Trans de Lille Nord-Pas-de-Calais J'En Suis, J'Y Reste

19 rue de condé 59000 Lille

03 20 52 28 68

lesflamandsroses@yahoo.fr

lesflamandsroses.com